

SERVICE: SECRETARIAT

Visa du Service:

Visa de Mme la Directrice générale f.f.:

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 27 MAI 2019

SEANCE PUBLIQUE

N° *- UNION DES VILLES ET COMMUNES DE WALLONIE, A.S.B.L. - Présentation d'un représentant de la Ville au Conseil d'administration - Confirmation de la délibération du Collège communal du 27 février 2019.

LE CONSEIL,

Vu les articles et L1122-34 et L1123-1 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation;

Considérant que la Ville est membre de l'A.S.B.L. "Union des Villes et Communes de Wallonie";

Vu la délibération du Collège communal du 27 février 2019 présentant M. BREUWER Freddy, Echevin, en vue de siéger au Conseil d'Administration de l'A.S.B.L., conformément à la demande de l'A.S.B.L.;

Considérant que l'A.S.B.L. sollicite, par son courriel du 9 avril 2019, la confirmation de la délibération du Collège communal précitée;

Attendu que le dossier a été communiqué à la Section "Administration générale-Police-Sécurité-Aménagement du Territoire" en sa séance du 23 mai 2019;

Par * voix contre * et * abstentions,

DECIDE :

Art. 1.- De confirmer la délibération du Collège communal du 27 février 2019 présentant M. BREUWER Freddy, Echevin, en vue de siéger au Conseil d'administration de l'A.S.B.L. "Union des Villes et Communes de Wallonie", pour la durée de l'actuelle mandature 2019-2024.

Art. 2.- De transmettre la présente délibération à l'A.S.B.L. "Union des Villes et Communes de Wallonie" et à M. BREUWER.